

ACCÈS AU DROIT ET AIDE AUX VICTIMES

Une équipe à votre service

- Un agent d'accueil
- un greffier
- une juriste

*du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h sur rendez-vous*

■ Avocats du Barreau de Meaux

■ Généraliste

les 2^e et 4^e mercredis du mois de 9h40 à 12h sur rendez-vous

■ Droit du Travail

le 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

le 3^e mardi du mois de 9h40 à 12h sur rendez-vous

■ Droit des Étrangers

les 1^{er} et 3^e vendredis de 9h40 à 12h sur rendez-vous

■ CIDFF

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles vous guide et vous accompagne dans vos démarches juridiques familiales "divorce, séparation, droit de garde, violences conjugales..."

sur rendez-vous le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

■ AVIMEJ

L'Association d'Aide aux VIctimes et de Médiation Judiciaire aide les victimes d'infractions pénales et tous les justiciables en demande d'informations juridiques.

*sur rendez-vous les 1^{er}, 3^e 5^e lundis et 2^e et 4^e mardis
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30*

■ Notaire

sur rendez-vous le 1^{er} mardi de chaque mois de 9h40 à 12h.

RÉSOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

■ Conciliateur de Justice

Favorise le traitement amiable des conflits en matière civile (voisinage, consommation...).

C'est un moyen simple et gratuit d'obtenir un accord entre les deux parties.
sur rendez-vous les lundis et mercredis

■ Délégué du Défenseur des Droits

Règle les litiges entre toutes les administrations (CAF, CPAM, CNAV...) et les particuliers.

sur rendez-vous le jeudi matin

■ Médiateur familial du CERAF

Aide à la résolution de litiges familiaux, séparations, garde enfants...

sur rendez-vous une demie journée par mois



Toute notre actualité sur :

agglo-paysdemeaux.fr

ou ville-meaux.fr

 facebook.com/VilledeMeaux